

Une rallonge de 16,6 millions

Budget de l'Etat » Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil une rallonge de 16,6 millions de francs sur le budget 2016. Soit 0,5% du total des 3,324 milliards de francs de dépenses prévues. C'est sensiblement moins que pour l'exercice précédent, où 38,1 millions avaient été nécessaires. Le montant demandé se situe par ailleurs en dessous de la moyenne des années 2002 à 2015 (19,2 mio).

Les dépassements de crédit concernent tant le pouvoir judiciaire (904 500 fr.) que la Chancellerie (222 200 fr.) et les différentes directions de l'Etat (15,5 mio). Comme toujours, c'est la Direction de la santé et des affaires sociales qui absorbe la plus

grosse part du gâteau (12 mio). Elle n'y peut pas grand-chose, ces dépenses supplémentaires lui étant «imposées de l'extérieur», souligne le Conseil d'Etat dans le message accompagnant son décret. L'essentiel de ces coûts additionnels est en effet lié aux hospitalisations hors canton (8,9 mio) et à l'aide sociale des demandeurs d'asile et des réfugiés (2 mio).

La Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport n'y peut pas grand-chose elle non plus: elle doit s'acquitter de 2,1 millions de francs de contributions supplémentaires pour la fréquentation d'écoles hors du canton. » **PATRICK PUGIN**

Des aides toujours conséquentes

Loterie romande » En 2016, la Loterie romande (Loro) a distribué 18,6 millions de francs en faveur de l'utilité publique dans le canton. Un chiffre constant par rapport aux années précédentes. Près de 17,3 millions ont été alloués à 354 associations ou institutions actives dans les domaines de la santé, du social, de la culture, du patrimoine ou encore de l'environnement.

De plus, 1,3 million a été versé au Fonds cantonal des taxes sur les loteries, une somme également affectée à des projets sociaux, sportifs et culturels. S'y ajoutent des contributions octroyées en faveur du sport qui ne figurent pas dans les montants ci-dessus, énumère un

communiqué de la commission cantonale fribourgeoise de la Loro.

La culture est le domaine qui bénéficie de la plus grande part financière, avec un peu plus de 7,3 millions répartis entre des festivals, des salles de spectacle, des projets artistiques et diverses expositions. L'action sociale et les personnes âgées profitent aussi d'une part importante avec quelque 3,5 millions leur revenant. De même, les institutions en charge de l'enfance et de la jeunesse ont touché près de 2,5 millions, celles de la santé, du handicap et de la prévention 1,64 million, alors que la commission apporte encore son soutien à la conservation du patrimoine (1,72 mio), à la

formation et à la recherche (565 000 fr.) et à l'environnement (28 000 fr.).

Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, ce sont les crèches, écoles maternelles, accueils extrascolaires ou encore ludothèques qui profiteront de ces montants. La commission participe entre autres à la sensibilisation des jeunes à la culture et à la formation de jeunes au Conservatoire. En outre, des aides profitant aussi à la jeunesse sont octroyées à des projets d'associations en lien avec la prévention et la santé tels que les OpenSunday, REPER, la Croix-Rouge ou le CIPRET. »

LAURA ZURKINDEN

La droite juge trop restrictive la nouvelle carte des zones où l'implantation de sondes est autorisée

La carte géothermique sera remaniée

« NICOLAS MARADAN

Fribourg » Une dizaine de députés libéraux-radicaux, démocrates-chrétiens et démocrates du centre partent en croisade contre la carte d'admissibilité des sondes géothermiques verticales établie en 2015 par le Service de l'environnement du canton de Fribourg. Ce document qui indique si l'implantation d'une sonde est possible ou non en un lieu donné est jugé trop strict. «Les secteurs avec interdiction couvrent une grande partie des zones à bâtir des régions préalpines du canton ainsi que de grandes communes fribourgeoises notamment Bulle, Guin, Cormondes, le Glèbe, Marly, Domdidier», déplorent les élus. Par le biais d'un mandat, ils réclament un assouplissement.

15 000
Les sondes géothermiques verticales installées dans le canton

L'Etat fait un geste

Mais aux yeux du Conseil d'Etat, les sondes représentent un danger bien réel. «La sonde d'une seule villa peut polluer l'entier d'une nappe phréatique, rendant l'eau impropre à la consommation pour plusieurs générations», insiste l'Exécutif cantonal dans sa réponse, affirmant que plusieurs accidents ont déjà eu lieu.



L'installation d'une sonde géothermique implique des travaux qui peuvent s'avérer risqués pour les nappes phréatiques. Keystone

Le canton de Fribourg est particulièrement concerné: depuis la fin des années huitante, plus de 15 000 sondes géothermiques verticales y ont été installées. Et entre 400 et 600 nouvelles demandes sont déposées chaque année. Dans leur rapport, les autorités fribourgeoises reconnaissent même avoir été conciliantes par le passé avec les forages.

Pour calmer les esprits, l'Etat instaure une période transitoire

Le Conseil d'Etat accepte aujourd'hui de faire un geste. Il propose la création, dès cette année, d'un groupe de travail regroupant des représentants de l'Etat, du secteur privé, de la société civile et du domaine scientifique. Cet organe aurait pour mandat la réévaluation de la carte actuelle.

De plus, pour calmer les esprits, le gouvernement accepte l'instauration d'une période transitoire de cinq ans pendant laquelle la construction de sondes géothermiques verticales serait admise dans des secteurs en principe interdits. A certaines conditions, bien sûr. Au final, c'est au Grand Conseil que reviendra le dernier mot. »

Avec certains Mac, ça coince parfois

Fritax » Etonnement d'un lecteur: «Je ne peux pas télécharger Fritax 2016 sur mon Mac, parce qu'il a plus de quatre ans!» En fait, ce n'est pas l'âge de l'ordinateur qui explique l'impossibilité de télécharger le logiciel pour la déclaration fiscale, mais l'ancienneté du système d'exploitation.

«Pour des raisons de sécurité, Fritax 2016 nécessite au minimum la version 7 de Java. Or, les versions Mac OSX antérieures à la version 10.7.3 ont intégré dans leurs systèmes Java 6, qui ne peut pas être mis à jour», explique Sarah Murith, cheffe de la section gestion financière et informatique au Service cantonal des contributions. Ce problème n'existe pas avec les PC: «Windows XP, qui est également obsolète, permet de faire une mise à jour de Java.»

Que peuvent faire les propriétaires d'un ancien Mac? Si ce n'est pas une antiquité, ten-

ter une mise à jour du système d'exploitation. L'actuel - OSX El Capitan - n'est pas trop gourmand en espace et peut être implémenté même sur un iMac datant de dix ans. Il faut toutefois que la version qu'il remplacera ne soit pas antérieure à OSX 10.6.8. L'icône Apple (en haut à gauche de l'écran) renseigne sur le type d'appareil dont vous disposez.

Le Service cantonal des contributions ne peut pas estimer le nombre de contribuables empêchés de remplir leur déclaration de façon électronique parce qu'ils ne peuvent télécharger le logiciel. Ce qui est certain, c'est que cette méthode-là est toujours plus prisée. Pour la déclaration 2015, 130 000 contribuables, soit environ 70% des personnes physiques, ont utilisé Fritax. Et près de 76 000 ont déposé leur déclaration de façon électronique, les autres l'imprimant et envoyant la version papier. » **LOUIS RUFFIEUX**

Le loup de Bulle peut-être à Berne

Carnassier » La présence d'un loup inconnu a été attestée dans le Diemtigtal, une vallée de l'Oberland bernois. Baptisé M74, cet individu pourrait être le loup repéré il y a une semaine à Bulle, Broc, Charmey et dans la vallée du Motélon. Mais ce n'est pas certain, car aucune analyse n'a été faite sur lui.

Le garde-chasse du Diemtigtal a trouvé la trace de M74 après la mort d'un chevreuil. Un échantillon de salive sera analysé, a communiqué hier la ville de Berne. Jusqu'à présent le loup s'est comporté de manière discrète et n'a pas tué d'animaux de rente. » **ATS/LIB**

Pierre Kaelin retrouve sa cathédrale

Fribourg » A sa mort, en 1995, l'abbé Pierre Kaelin a été inhumé au cimetière Saint-Léonard, à Fribourg, conformément au vœu de sa famille. «Comme sa tombe doit être maintenant désaffectée, le Chapitre cathédral, en plein accord avec la famille Kaelin, a décidé de rassembler ses restes mortels dans le caveau des chanoines en la cathédrale Saint-Nicolas, là où Pierre Kaelin a exercé pendant trente-trois ans le beau ministère de maître de chapelle», indique un communiqué de presse commun du Chapitre cathédral, de la paroisse Saint-Nicolas et de la famille de Pierre Kaelin.

Une messe ouverte au public sera célébrée le samedi 11 mars prochain, à 9 h 30, dans la cathédrale. L'inhu-

mation suivra dans le caveau du Chapitre cathédral, là où repose le chanoine Joseph Bovet. La Chanson de Fribourg, l'une des chorales fondées par l'abbé Kaelin en 1952, assurera l'animation liturgique.

Pierre Kaelin, compositeur, musicien, chef de chœur né en 1913, a marqué la culture du XX^e siècle à Fribourg. «Disciple et successeur de l'abbé Joseph Bovet, il a porté la musique populaire à un très haut niveau, tant par ses innombrables compositions chorales que par la formation de nombreux chefs de chœur qui enchantent encore le paysage musical fribourgeois», rappelle le communiqué. »

OLIVIER WYSER